

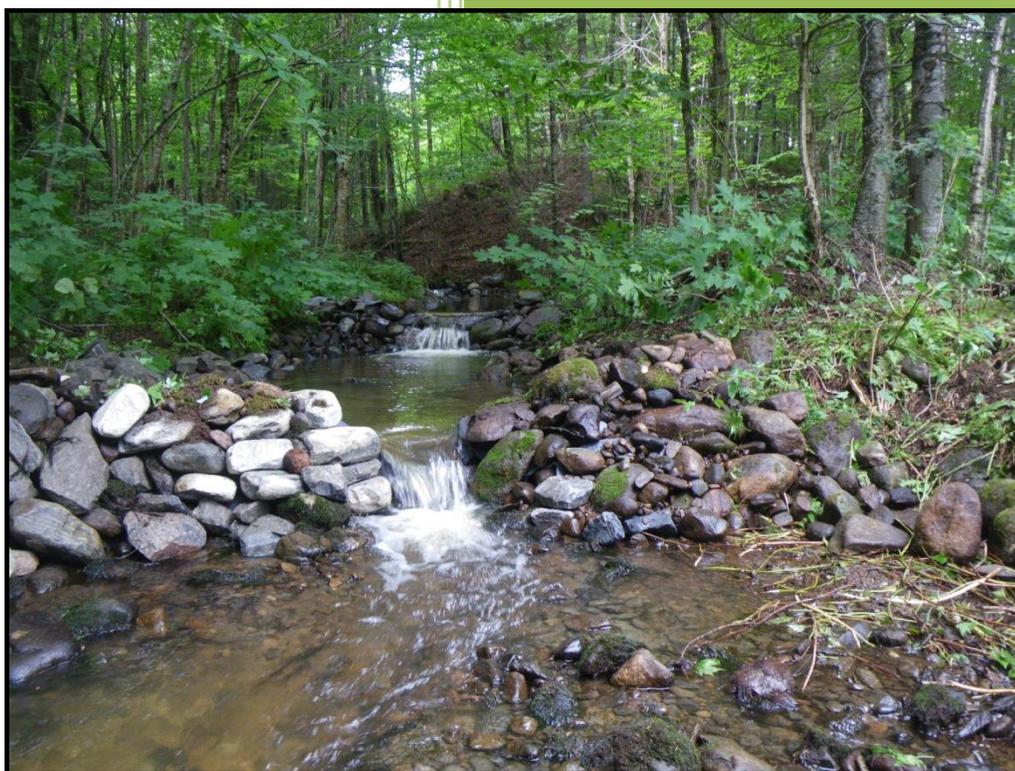


111-1, route des Pionniers  
Saint-Raymond (Québec) G3L 2A8  
418-337-1398  
capsa@capsa-org.com  
www.capsa-org.com

## Rapport de réalisation de seuils et frayères dans le Parc Naturel Régional de Portneuf

# CAPSA

ORGANISME DE BASSIN VERSANT :  
RIVIÈRES SAINTE-ANNE, PORTNEUF  
ET SECTEUR LA CHEVROTIÈRE



### RAPPORT FINAL DES REALISATIONS

RESTAURATION D'HABITATS POUR L'OMBLE DE FONTAINE AU  
LAC EN CŒUR ET AU LAC LONG

Présenté à :

***Pêche et Océan Canada (MPO)***  
***Corporation du Parc Naturel Régional de Portneuf (PNRP)***  
***Fondation Héritage Faune (FHF)***

Décembre 2014

La CAPSA est un organisme à but non lucratif qui soutient et harmonise le développement par la mise en valeur du patrimoine écologique des cours d'eau d'une zone constituée des bassins versants des rivières Sainte-Anne, Portneuf et du secteur La Chevrotière. Créée il y a 25 ans, elle œuvre depuis 1992 dans une perspective de gestion de l'eau par bassin versant. Sa principale mission porte sur l'aménagement et la protection ayant pour but d'assurer la pérennité et la qualité de l'eau tout en permettant une cohabitation avec les activités humaines.

## Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>PARTENAIRE FINANCIER:.....</b>	<b>3</b>
<b>DESCRIPTION DES TRAVAUX.....</b>	<b>3</b>
<b>COUVERTURE MÉDIATIQUE.....</b>	<b>19</b>
<b>ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXÉS EN DÉBUT DE PROJET .....</b>	<b>19</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>19</b>

## RESTAURATION D'HABITATS POUR L'OMBLE DE FONTAINE AU LAC EN CŒUR ET AU LAC LONG.

### INTRODUCTION

---

La CAPSA est heureuse de vous présenter le rapport de réalisation pour le projet de seuils et frayères dans le Parc Naturel Régional de Portneuf. Ce projet, élaborer dans le but d'augmenter la population d'ombles de fontaine et de soutenir le prélèvement à long terme lié à cette espèce, a su répondre aux objectifs fixés. Les détails de ce rapport reflètent bien cette réussite et auront permis de réaliser ce projet qui aura un impact significatif sur la qualité et la diversité d'habitats pour l'Ombre de fontaine au sein de deux tributaires d'importance pour le Parc.

### PARTENAIRE

---

#### PARTENAIRE FINANCIER:

Pêches et Océan Canada

Corporation du Parc Naturel Régional de Portneuf

Fondation Héritage Faune

Emplois d'été Canada (embauche d'une étudiante pour l'aménagement de seuils et frayères)

CAPSA / Organisme de gestion par bassins versants

### DESCRIPTION DES TRAVAUX

---

Tel que prévu, les deux cours d'eau visés pour l'amélioration de la qualité d'habitats aquatiques en milieu forestier ont été aménagés. En effet, une succession de quinze seuils et frayères de type dynamique ont été réalisés manuellement dans un tributaire du lac long ainsi qu'un au lac en Coeur. Les travaux ont été réalisés entre le 21 juillet et le 15 septembre 2014.

#### LAC LONG

Les cinq seuils qui ont été réalisés dans un tributaire de haute valeur pour l'Ombre de fontaine. Les structures ont une largeur moyenne de 3 mètres et sont principalement constitués de pierres déjà présentes sur le site ainsi que d'autres pierres de granite de calibre 100-200mm qui ont été ajoutées. Une membrane géotextile est présente au sein de chaque structure pour en assurer l'étanchéité. La superficie totale des frayères aménagées entre les seuils est de 40 m<sup>2</sup>. Les photos 1 à 15 représentent les aménagements réalisés sur ce cours d'eau:

## LAC EN COEUR

Dans ce tributaire, dix seuils d'une largeur moyenne de 1,5 mètres ont été aménagés. De la pierre de calibre 100-200mm a été utilisée, de même que d'autres pierres de plus grosses dimensions présentes sur les sites environnants. Du dépôt de graviers à frayère (pierre de rivière ronde de 20-50 mm) a été fait sur le tronçon du cours d'eau aménagé; la superficie des sites de reproduction est d'environ 30 m<sup>2</sup>. Aussi des seuils en bois déjà existants ont été consolidés au passage. Les photos 15 à 27 montrent l'ensemble des aménagements effectués sur ce cours d'eau de grande valeur pour l'Ombre de fontaine.

## INTERPRÉTATION

Deux panneaux d'interprétation ont été conçus pour informer et sensibiliser les visiteurs concernant les aménagements d'habitats effectués. Ces panneaux expliquent le projet, assurent la visibilité des partenaires et informent sur les besoins d'habitats de l'Ombre de fontaine ainsi que sur l'aménagement de seuils et de frayères.

## SUIVI

Un suivi biologique par pêche à l'électricité a été réalisé en début de saison et sera effectué annuellement afin de suivre l'évolution de la population. Les données de suivi annuel seront cumulées au Ministère responsable de l'émission du permis scientifique octroyé annuellement (MFFP). Par la même occasion, un suivi de l'état des structures sera fait à chaque année.

## PHOTOS DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS AU LAC LONG



Photo 1. Vue du cours d'eau avant la construction du seuil aval.



Photo 2. Construction de l'assise du seuil aval.



Photo 3. Installation du géotextile sur la base de pierres.



Photo 4. Seuil aval et deuxième seuil finalisés.



Photo 5. Dépôt de gravier en amont du deuxième seuil.



Photo 6. Résultat final du troisième seuil.



Photo 7. Vue d'ensemble sur le cours d'eau avant les aménagements vers l'amont.



Photo 8. Construction du quatrième seuil.



Photo 9. Résultat final du quatrième seuil.



Photo 10. Début de la construction du cinquième seuil (fin amont).

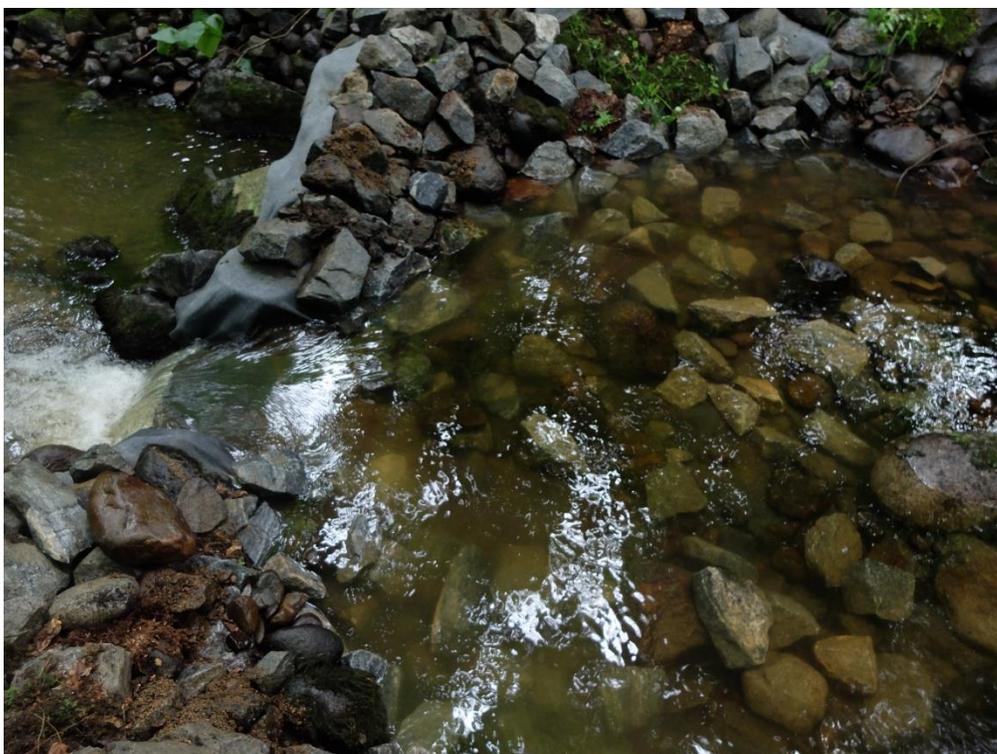


Photo 11. Résultat final de l'aménagement.



Photo 12. Résultat final de l'aménagement (vue de l'amont).



Photo 13. Lit du cours d'eau suite au dépôt de graviers à frayère.



Photo 14. À l'aide de grosses pierres, une douzaine d'abr'is ont été aménagés tout le long du cours d'eau.



Photo 15. Disposition d'abr'is en pierres près d'une frayère aménagée.

## PHOTOS DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS AU LAC EN COEUR



Photo 16. Aspect général du cours d'eau avant les aménagements.



Photo 17. Construction de l'assise d'un seuil.



Photo 18. Installation du géotextile sur la base.



Photo 19. Stabilisation du seuil avec la pierre (vue de l'amont).



Photo 20. Seuil aménagé.



Photo 21. Seuil aménagé.

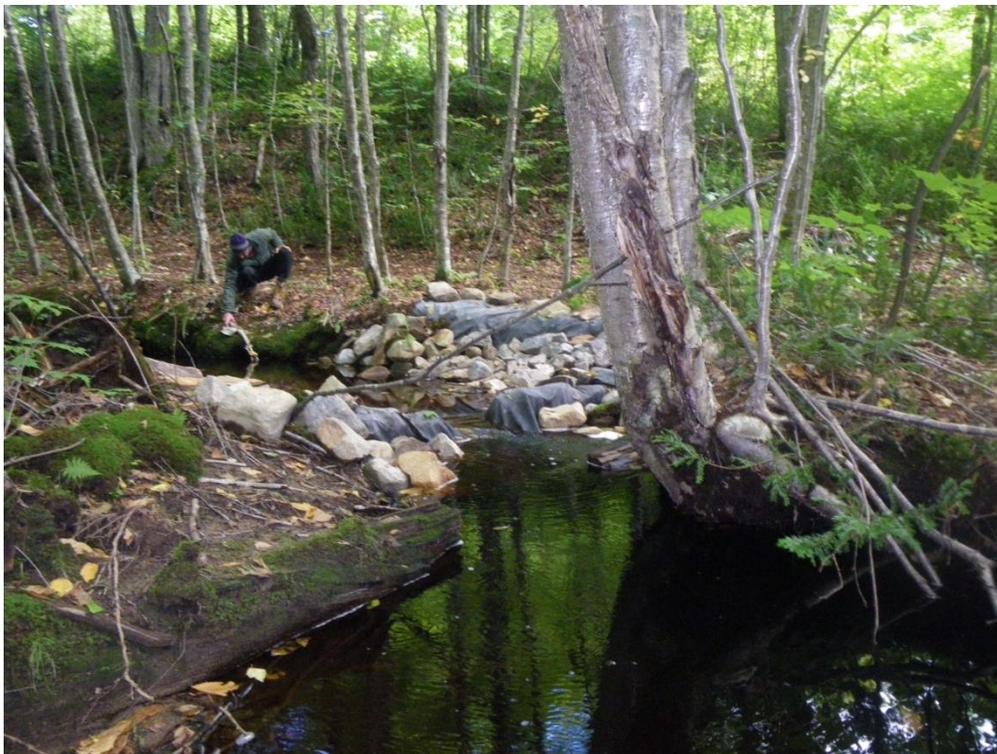


Photo 22. Seuil aménagé.



Photo 23. Seuil aménagé.

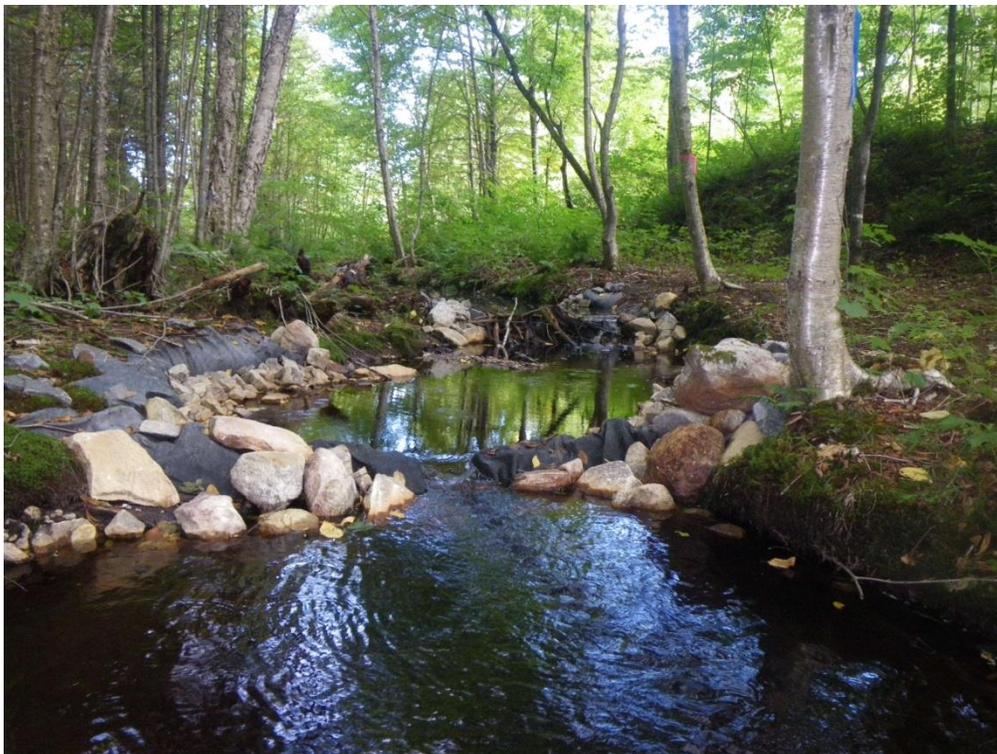


Photo 24. Seuil aménagé.



Photo 25. Seuil aménagé.



Photo 26. Du gravier à frayère a été disposé sur la section du cours d'eau aménagé.



Photo 27. Plusieurs seuils en bois, déjà existants et présents en aval du cours d'eau, ont été renforcés avec de la pierre.

## COUVERTURE MÉDIATIQUE

---

Un communiqué de presse de fin de projet a été envoyé aux médias locaux; une parution peut être consultée dans l'édition du mardi 2 décembre 2014, en page 6 du Martinet. De plus, le projet d'ensemble peut être consulté sur la page *Facebook* de la CAPSA ainsi que celle d'Action Plan d'Eau Plein Air (APEPA).

## ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXÉS EN DÉBUT DE PROJET

---

Les objectifs visés par ce projet ont pu être atteints autant dans les délais fixés que dans les livrables prévus. En effet, par l'aménagement de 15 seuils successifs et le dépôt 13 tonnes de gravier il s'en suit une augmentation de la superficie d'habitats de qualité disponibles ainsi que d'aires de fraie et d'alevinage. Le débordement des populations d'Ombles de fontaine permettra, entre autre, de soutenir les activités de prélèvements associés à la pêche sportive dans le Parc.

### ***Indicateurs de rendement prévus pour 2014-15***

- a) Nombre de partenaires qui fournissent un soutien en espèce ou en nature au projet :  
Prévu : 3                      Atteint : 3
- b) Nombre de bénévoles qui participent aux activités financées par le PPCPR:  
Prévu : 2                      Atteint : 4
- c) Nombre de personnes dont le salaire est couvert par le financement provenant du PPCPR:  
Prévue : 3                      Atteint : 3
- d) Quantité d'habitats visés par la pêche récréative ayant été restaurés:  
Prévue : 200 m<sup>2</sup>              Atteint : 800 m<sup>2</sup>

Au niveau financier, les budget et objectifs des partenaires ont aussi été respectés.

## CONCLUSION

---

La réalisation de ce projet de mise en valeur des habitats pour l'Ombre de fontaine, avec l'ensemble des partenaires, permettra assurément aux utilisateurs du Parc de bénéficier des aménagements : soit pour le caractère esthétique visuellement aux yeux des amateurs de la nature ou bien pour les amateurs de pêche sportive !

Enfin, pour la CAPSA, l'organisme de gestion de l'eau par bassins versants, la présence de l'Ombre de fontaine ainsi que l'expansion de cette population indigène est un excellent indicateur biologique de la qualité de l'eau et de la santé des écosystèmes aquatiques au sein du Parc Naturel Régional de Portneuf.

